



Actualités

Ainsi, les chercheurs notent que le mobile en voiture n'est pas seulement dangereux lorsque c'est le conducteur qui téléphone. Quand un passager est en conversation téléphonique, il risque d'accaparer l'attention du conducteur dont le cerveau cherche à reconstituer l'ensemble du dialogue. Avec les problèmes de sécurité que cela pose. Mais sur ce point, les universitaires n'ont fait que lancer une piste. Une étude plus ample serait nécessaire.

D'autres expériences devraient suivre.

Pour en savoir plus :
<http://www.pressoffice.cornell.edu/releases/release.cfm?r=46848&y=2010&m=5>

G20 : utilisation des canons sonores décriée

Deux organismes Canadiens ont déposé une injonction dans l'espoir d'empêcher l'utilisation de « canons sonores » lors de la tenue du sommet du G20. Ces appareils, qui émettent un son extrêmement perçant, sont utilisés dans le but de disperser les foules.

L'Association canadienne des libertés civiles (ACLC) et le Congrès du travail du Canada estiment que ces armes devraient davantage servir à lancer l'assaut « contre des pirates en haute mer ». L'armée américaine a d'ailleurs expérimenté ce type de canon en Irak, et des navires en sont équipés pour éviter les actes de piraterie.

Selon les deux organismes, les canons sonores, dits aussi « à son » ou « hurleurs », sont susceptibles de causer des dommages aux tympans et à l'ouïe d'une personne.

Ces appareils permettent également de diffuser des messages à l'intention des manifestants. La police a d'ailleurs affirmé qu'ils seront employés pour communiquer des informations. Les



Canon sonore en cours d'expérimentation à Toronto avant la tenue du G20

forces de l'ordre pourraient par exemple demander à une foule de se disperser. Des canons sonores du même type ont déjà été utilisés au sommet du G20 à Pittsburgh, en septembre 2009. La demande d'injonction a été entendue à la Cour supérieure de l'Ontario le mercredi 23 juin. La Cour supérieure de l'Ontario a finalement donné en partie raison à la

demande de l'association canadienne des libertés civiles en ordonnant que les policiers assurant la sécurité du G20 ne se servent de leurs canons à son qu'en réduisant leur puissance au maximum pour diffuser des messages aux manifestants et de s'abstenir d'utiliser la fonction Alerte.

Le CIDB fête la musique

Le Palais de la Découverte a proposé une journée spéciale « acoustique et musique » le dimanche 20 juin, veille de la Fête de la Musique, en partenariat avec La semaine du son et le Centre d'information et de documentation sur le bruit.



De 11 h 00 à 12 h 00, deux exposés sur le thème des « traitements acoustiques » étaient organisés dans le couloir

acoustique du Palais. À 14 h 00, 16 h 00 et 18 h 00, la salle « sons et vibrations » a accueilli des exposés sur les instruments de musique. D'autres expériences permettant aux visiteurs de se familiariser avec les notions de base de l'acoustique ont également été présentées dans le hall d'Antin, en continu et en accès libre.

Le CIDB a proposé, quant à lui, aux visiteurs de découvrir l'exposition « Encore plus fort ? », qui sensibilise les amateurs de musique aux risques auditifs liés à l'écoute à haut niveau sonore. Une distribution de plaquettes sur ce sujet et de bouchons d'oreilles accompagnait cette exposition.